



**"SECTION"**  
**"Cycle de conférence"**

**DIVISION A**  
**GROUPE 5**

### **COMPTE RENDU**

de la conférence du colonel François ESTRATE  
chef de la section doctrine de la division emploi de l'état major des armées  
du vendredi 8 octobre 2004  
sur le thème

**« Emploi et commandement des forces armées françaises en opération »**

- 1 – Conférence du cycle d'enseignement opérationnel n° 2 : « la doctrine interarmées du commandement en opération » par le colonel François ESTRATE.
- 2 – Doctrine interarmées du commandement en opération.doc
- 3 – Chef d'escadron Philippe SAGON (France).
- 4 – 8 octobre 2004.
- 5 – Division A.
- 6 – Compte rendu de la conférence : « emploi et commandement des forces armées françaises en opération ».
- 7 – Le conférencier a dans un premier temps rappelé quelques principes d'emploi des forces armées en opération, puis présenté les caractéristiques des opérations extérieures actuelles et dans un dernier temps décrit le commandement de ces opérations.
- 8 – Mots clefs : *emploi, commandement, opération, multinational, OTAN, UE, ONU*

Le colonel ESTRATE, actuellement chef de la section doctrine de la division emploi de l'état major des armées, a dans un premier temps rappelé quelques principes de base, puis présenté les caractéristiques des opérations extérieures et dans un dernier temps décrit le commandement de ces opérations.

## **I – LES PRINCIPES D'EMPLOI DES FORCES**

### **A Anciens et nouveaux principes**

En se fondant sur les principes de la guerre (concentration des efforts, économie des moyens et liberté d'action), le conférencier s'est attaché dans un premier temps à dégager les principes qui régissent l'emploi des forces en opération. Il a insisté sur la période de préparation de l'engagement, où l'on doit rechercher l'anticipation stratégique et la cohérence des buts, et sur la place de l'homme au milieu de conflits de plus en plus marqués par les technologies de pointe. Une troisième caractéristique a retenu son attention : la maîtrise permanente de la force, qui permet la réversibilité et l'application efficace d'une supériorité focalisée.

### **B Contexte d'emploi des forces**

Le contexte d'emploi des forces justifie également une étude approfondie, tant les crises actuelles recèlent de singularités par rapport aux opérations de guerre. La multiplicité des acteurs et des enjeux fait de l'action militaire une partie d'un tout qui doit demeurer cohérent.

### **C Aptitudes à détenir**

L'emploi des forces dans ce contexte nécessite de détenir quelques aptitudes majeures spécifiques :

- Maîtrise de l'information ;
- Capacités à participer au commandement d'une opération multinationale ;
- Constitution, déploiement et soutien d'une force ;
- Contrôle de l'environnement.

## **II EMPLOI DES FORCES DANS LES OPERATIONS EXTERIEURES**

### **A Une gradation des engagements**

Dans les opérations extérieures actuelles, il existe toute une gradation d'effets à obtenir sur le théâtre, d'engagements à consentir au profit de l'opération et de positionnement de la force par rapport aux différents acteurs. Depuis le soutien à la prévention et à la sécurité jusqu'aux opérations de forces en passant par la maîtrise de la violence, la France peut s'engager de manière adaptée (opérations d'urgence, évacuation de ressortissants, mise en œuvre des accords de défense...), seule ou en coalition au sein de l'Union Européenne (UE), de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ou de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

En tout état de cause, la décision appartient à la sphère politique. Elle se décline par l'adoption d'une option stratégique, dont découlent les choix du degré d'emploi de la force et des règles d'engagement.

### **B La contribution militaire aux opérations**

Elle diffère suivant le type d'opérations envisagées.

Dans le domaine des opérations de soutien à la prévention et à la sécurité, les forces armées peuvent contribuer aux actions diplomatiques, économiques, humanitaires, étatiques en menant des opérations de surveillance, de soutien humanitaire, de ciblage, de coopération militaire...

Dans le domaine de la maîtrise de la violence, l'action militaire vise la maîtrise du milieu humain autant que du milieu physique, mais aussi des champs psychologiques et de l'armement.

Enfin, les actions de force combinent l'emploi en mode coercitif des forces terrestres, aériennes, navales et de gendarmerie, sans oublier la contribution des forces spéciales.

### **C Le déroulement d'une opération**

Les opérations extérieures actuelles présentent un déroulement particulier. Pendant les quatre phases que l'on peut distinguer, (prévention, coercition, transition et consolidation de la paix), la contribution militaire sera plus ou moins dominante.

## **III LE COMMANDEMENT EN OPERATION**

En opération, le commandement se trouve au carrefour de trois exigences : la maîtrise de l'information, la maîtrise du terrain en possédant des capacités nécessaires et suffisantes, et la conduite du soutien.

### **A Les niveaux de commandement**

On distingue habituellement trois niveaux de commandement : stratégique (en général au niveau des capitales), opératif (au niveau du théâtre) et tactique (qui se rapporte aux composantes et aux unités). Suivant le cadre d'engagement, UE, OTAN ou cadre national, le commandement est assumé à chaque niveau par divers organismes (exemple : le contrôle politique est assuré respectivement soit par le Comité Politique de Sécurité (COPS), soit par le North Atlantic Council (NAC) ou par le Président de la République.

### **B Les documents de commandement**

L'exercice du commandement requiert la rédaction de documents. Ils sont élaborés selon un processus itératif entre les différents niveaux de commandement permettant de conserver la cohérence de l'action de l'ensemble des acteurs, ainsi qu'un contrôle politique effectif. On distingue habituellement le CONOPS et l'OPLAN. Ils précèdent et accompagnent les processus de génération de forces, d'acheminement, de déploiement et d'action opérationnelle.

### **C Les responsabilités**

Le Chef d'Etat Major des Armées (CEMA) conserve le commandement opérationnel (OPCOM) des unités françaises déployées. En revanche, les commandants de l'opération, de la force ou de la composante peuvent recevoir délégation du contrôle opérationnel (OPCON) des unités qui leur sont attribuées.

Un des enjeux majeurs des opérations sous mandat international est que les autorités françaises conservent un contrôle effectif sur les unités nationales déployées. C'est la raison d'être de la chaîne « spécial France haut » (CEMA – REPFRANCE auprès du COPER et du COMANFOR) et de la chaîne « spécial France de théâtre » (REPFRANCE auprès du COMANFOR, éléments français et unités de soutien national).

Le soutien reste national dans ces opérations multinationales. Sous l'autorité des Chefs d'Etat Major d'Armée, il est mis en œuvre par l'Administrative Controler France (ADCONFRANCE) et les éléments de soutien national déployés. Un Multinational Joint Logistic Component Command (MJLCC) se charge de la coordination entre les soutiens nationaux.

## CONCLUSION

Parmi les évolutions en cours dans l'emploi et le commandement des forces en opération, le conférencier a relevé la tendance à confondre dans un même poste le REPFRANCE et l'ADCONFRANCE. De plus le retour d'expérience prend désormais une place déterminante dans la réflexion doctrinale.

Quelques questions sont venues clore cette conférence, en particulier sur le soutien en opération et sur certains principes des crises actuelles.